

## Réunion virtuelle du comité de travail sur la refonte des statuts de la Confédération parlementaire des Amériques (COPA)

Confédération parlementaire des Amériques (COPA)

Virtuelle

11 novembre 2025

### Délégation québécoise

- Mathieu Lévesque (Chapleau), vice-président de la Section du Québec de la COPA et président de la Commission de la démocratie et de la paix
- Chef d'équipe des affaires multilatérales et de la coopération
- Conseillères en relations interparlementaires et internationales

### Contexte

La Confédération parlementaire des Amériques (COPA), fondée en 1997 à l'initiative de l'Assemblée nationale du Québec, vise à rassembler les parlements du continent dans un espace de dialogue et de coopération. À l'origine dotée d'un seul secrétariat exécutif situé au Québec, l'organisation en compte trois depuis 2002 : un secrétariat exécutif au Mexique et deux secrétariats régionaux au Québec et au Brésil. En tant que membre fondateur de la COPA, le secrétariat du Québec a toujours appuyé le secrétariat exécutif dans ses tâches afin de maintenir la continuité des activités, la communication et la mémoire institutionnelle.

Le secrétariat exécutif assure la coordination générale et le bon fonctionnement de la COPA. Depuis quelques années, la COPA a néanmoins été confrontée à divers défis d'ordre organisationnel qui ont affecté la tenue d'activités statutaires. Engagée dans un processus de relance, la COPA a jugé opportun de procéder à une révision de sa structure institutionnelle et, par conséquent, de ses statuts. C'est dans ce contexte qu'un groupe de travail, ouvert à tous les membres de la COPA, a été créé lors de la 17<sup>e</sup> Assemblée générale de la COPA tenue en décembre 2024, afin de mener à bien cet exercice de révision.

## Objectifs et résultats

La révision des statuts vise à doter la COPA d'une structure modernisée, plus efficace et mieux adaptée à la réalité actuelle.

Les retombées de cette rencontre sont les suivantes.

- Échanges entre les membres du comité de travail de la COPA sur la refonte des statuts de l'organisation.
  - Des rencontres préparatoires se sont tenues, en amont, entre la présidence, les secrétariats de la COPA et plusieurs parlementaires des Amériques. Ces discussions préliminaires, substantielles et constructives, ont permis d'explorer les enjeux actuels de l'organisation, d'identifier les défis liés à la mise en œuvre des statuts et de mieux cerner les attentes des délégations. Elles ont également contribué à dégager une vision commune pour guider la refonte, afin que la nouvelle structure statutaire soit à la fois représentative, fonctionnelle et adaptée aux besoins des parlementaires des Amériques.
- Clarification des fonctions des secrétariats.
  - Les travaux ont permis de préciser plus clairement les responsabilités et les rôles des différents secrétariats. Cette clarification vise à éviter les chevauchements, à renforcer la cohérence interne et à garantir une répartition plus efficace des tâches au sein de l'organisation. Elle permettra également une meilleure compréhension, tant pour les membres que pour les partenaires externes, des mandats respectifs de chaque secrétariat dans la gouvernance renouvelée de la COPA.
- Présentation des suggestions d'amendements aux statuts de la COPA.
  - Les travaux ont permis de présenter un tableau consolidé de toutes les propositions de modification des statuts formulées par les membres du comité de travail. Une lecture des amendements suggérés a été effectuée afin d'en examiner la portée, d'assurer une compréhension commune et de faciliter les échanges entre les membres. Les propositions d'amendements formulées abordaient tant la structure organisationnelle, les responsabilités des instances, les processus décisionnels que diverses dispositions administratives. Cette démarche détaillée a servi de point de départ aux discussions et a contribué à l'élaboration d'une version consolidée des statuts répondant aux besoins actuels de la COPA et de ses membres.

- Intégration des commentaires des membres du groupe de travail sur la refonte des statuts.
  - Les commentaires, suggestions et préoccupations exprimés par les membres du groupe de travail ont été analysés et intégrés dans la nouvelle mouture des statuts. Cette démarche collaborative a permis d'améliorer la cohérence globale du texte, de répondre aux enjeux soulevés et de renforcer l'adhésion des membres au processus de révision. L'intégration de ces retours marque une étape importante vers l'élaboration d'un document final plus solide, consensuel et opérationnel pour la COPA.

## Suivi

Une proposition consolidée de révision des statuts de la COPA sera présentée lors de la réunion du Comité exécutif de la COPA à Porto Alegre, au Brésil, le 1<sup>er</sup> décembre 2025. Une fois approuvée par le Comité exécutif, la proposition sera présentée à la 18<sup>e</sup> Assemblée générale de la COPA, le 2 décembre 2025, pour adoption. Si la proposition est acceptée, les statuts révisés entreront en vigueur le lendemain de leur approbation par l'Assemblée générale.